SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

Nom de l'Autorité contractante : **Ministère de la Santé**

Objet : **Réhabilitation des bâtiments abritant le PNLP**

Référence SIGMAP : **T_PNLP_123602**

Avis n° ...2621.../MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du...08/07/2026.....

Identification de la procédure : ***Appel d'Offre Ouvert National***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Santé paru sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 08 avril 2026 (1ère version).

2. Le Ministère de la Santé (MS) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget *2026* des fonds du Budget National, afin de financer les travaux de réhabilitation des bâtiments abritant le PNLP., et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **réhabilitation des bâtiments abritant le PNLP**.

3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de réhabilitation des bâtiments abritant le PNLP.**

   BON A LANCER
   DNCMP/DCMP/MS

   Le présent appel d'offres ouvert national porte sur un lot unique.

   Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. Pour les anciennes entreprises.

   ➢ Capacité technique et expériences

   - être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
   - disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;
   - disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

- avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ainsi que de l'année en cours, au moins un (01) marché de construction ou de réfection de bâtiment de montant hors taxes au moins égal à soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (**67 796 610**) francs CFA justifié par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécutions assorties des contrats (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

➢ Exigences financières :

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années 2023, 2024 et 2025, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à cent trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (**135 593 220**) FCFA, justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024 et 2025**) justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2

BON A LANCER
PNLP/DCMP/MS

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (**67 796 610**) francs CFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ Capacité technique et expériences:

- être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

- disposer du personnel-clé et du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

➢ Exigences financières :

- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2;
- produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité de montant au moins égal à cent cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (**155 932 203**) francs CFA
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (**67 796 610**) justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrer les travaux pour tous les lots.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé, et prendre connaissance du document d'Appel d'Offre Ouvert National à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé sis à la Cité Ministérielle (bâtiment H, 4è étage bureau 421) quartier Cadjèhoun, Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de ***8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1)***
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet d'Appel d'Offre Ouvert National à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – bâtiment H 4è étage de la Cité ministérielle, bureau 421 Quartier Cadjehoun Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de **8 heures** à **12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minute** ***(heure locale GMT+1)***. Le dossier d'Appel d'Offre Ouvert National en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le 04/08/2026 **à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

   NB : En tout état de cause, la présentation des offres doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

   BON A LANCER
   DNCMP/DCMP/MS

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin, le 04/08/2026 **à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux **(1 355 932)** francs CFA

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de *[*quatre-vingt-dix (90)*]* jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée à l'IC 19.1 des DPAO.

Cotonou, le 04/08/26

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
La Personne Responsable des Marchés Publics
PRMP

Bernice A. Grâce HODONOU
La Personne Responsable des Marchés Publics